



FACTURE

Licences pour animaux

Propriétaire	DATE DE FACTURATION	ÉCHÉANCE

Animaux enregistrés

NOM	PROPRIÉTAIRE	MÉDAILLON	RACE	M/F	COULEUR	DATE DE NAISSANCE	STÉRILISÉ

Solde dû

Si votre animal s'égare, le médaillon est le meilleur moyen de lui assurer un retour rapide à la maison.

ANIMAL	LICENCE 2009	FRAIS D'ADMINISTRATION 2009*	LICENCE 2010	FRAIS D'ADMINISTRATION 2010*	SOLDE DÛ

*En vertu du règlement municipal, des frais d'administration de 5 \$ par licence sont ajoutés au solde dû pour tout paiement reçu après la date d'échéance. Voir détails au verso.

Montant à payer :

Conservez cette partie pour vos dossiers.

Détachez ce coupon et retournez-le avec votre paiement.

Bordereau de paiement

ANIMAL	STÉRILISÉ ¹	N° DE RÉFÉRENCE		MODIFICATION AU DOSSIER	SOLDE DÛ
		PROPRIÉTAIRE	MÉDAILLON		

Montant à payer :

¹Animal dont le statut indiqué ci-dessus est «non stérilisé» : si l'animal a été stérilisé, inclure la preuve de stérilisation et déduire 10 \$ du montant à payer. Voir détails au verso.

J'inclus un don pour aider les animaux en Estrie : 10 \$ 20 \$ 30 \$ Autre +

Montant versé :

Modes de paiement (voir détails au verso)

- Par AccèsD
- Dans une caisse populaire Desjardins
- Par la poste
- Par téléphone
- En personne au refuge de la SPA

Modifications au dossier (voir détails au verso)

Le propriétaire a l'obligation d'aviser la SPA de l'Estrie de la mort, la disparition, le don ou la vente de son animal.

Paiement par chèque

Paiement par carte de crédit : Visa MasterCard

Numéro de la carte

Date d'expiration

Signature

NUMÉRO SIPC	DATE DE FACTURATION	ÉCHÉANCE	DATE DE PAIEMENT
4819			

Modification des coordonnées

Nom

Adresse

Code postal

Tél. (maison)

Tél. (travail)

Date de naissance

VOIR DÉTAILS AU VERSO



MODES DE PAIEMENT

Vous pouvez faire votre paiement de l'une des façons suivantes :

Par AccèsD :

- Paiement complet seulement. Si des modifications doivent être apportées au dossier, nous contacter avant d'effectuer le paiement au 819 821-4727 option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h.
- Pour faire le paiement de la licence d'un animal, le numéro de référence correspond au numéro de propriétaire (7 chiffres) suivi du numéro de médaillon (5 chiffres). Vous devez effectuer une transaction par animal.
- Pour faire un don à la SPA de l'Estrie, le numéro de référence correspond au numéro de propriétaire (7 chiffres) suivi de cinq fois le chiffre zéro.

Dans une caisse populaire Desjardins :

- Paiement complet seulement. Si des modifications doivent être apportées au dossier, nous contacter avant d'effectuer le paiement au 819 821-4727 option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h.

Par la poste :

- Ne pas envoyer d'argent par la poste.
- Paiement par chèque, mandat-poste ou mandat bancaire : libeller le document au nom de la **Société protectrice des animaux de l'Estrie**.
Le dater du jour de l'envoi. Inscrire les numéros de médaillon correspondant au paiement à l'avant du chèque, en bas à gauche.
- Paiement par carte de crédit : compléter la section prévue à cet effet sur le coupon détachable.
- Joindre le coupon détachable au paiement et nous faire parvenir le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

Par téléphone :

- Contacter la SPA de l'Estrie au 819 821-4727 option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h.
- Paiement par carte de crédit Visa ou MasterCard.

En personne au refuge de la SPA :

- Se présenter au refuge de la SPA de l'Estrie du lundi au samedi entre 10 h et 17 h.
- Argent comptant, chèque, paiement direct et paiement par carte de crédit Visa ou MasterCard.

FRAIS D'ADMINISTRATION

- En vertu du règlement municipal, des frais d'administration de 5 \$ par licence sont ajoutés au solde dû pour tout paiement reçu à la SPA après la date d'échéance de la facture.
- Tout frais d'administration dû et impayé sera reporté à l'année suivante.

PREUVE DE STÉRILISATION

La SPA de l'Estrie octroie un rabais de 10 \$ sur le coût annuel de la licence de tout animal stérilisé. Si votre animal est stérilisé, mais qu'il ne figure pas comme tel dans la colonne « Stérilisé » de la présente facture, obtenez ce rabais de 10 \$ en nous fournissant une preuve de stérilisation.

Preuves de stérilisation acceptées :

- Preuve de stérilisation fournie par un médecin vétérinaire.
- Si votre animal est un mâle, vous pouvez aussi vous présenter à la SPA de l'Estrie afin qu'un de nos employés constate la stérilisation.

CHÈQUE SANS PROVISION

Vous devrez payer à la SPA de l'Estrie des frais de 20 \$ pour chaque chèque refusé par votre institution financière.

MORT, DISPARITION, DON OU VENTE D'UN ANIMAL

Vous avez l'obligation d'aviser la SPA de l'Estrie de la mort, la disparition, le don ou la vente de votre animal. Pour ce faire, vous avez deux options :

- Inscrire l'information pertinente dans la section « **modification au dossier** » du coupon détachable et nous le retourner avec votre paiement.

OU

- Se rendre sur le www.spaestrie.qc.ca, sous l'onglet «Se procurer une licence», à la section «Annulation de l'enregistrement d'un animal»; imprimer le formulaire «**Déclaration d'annulation d'enregistrement**», le remplir et nous le faire parvenir.

N.B. : Le solde dû pour la licence de l'année en cours sera annulé si la SPA reçoit l'information avant la date d'échéance de la facture.

ACQUISITION D'UN ANIMAL

Vous avez l'obligation d'enregistrer auprès de la SPA de l'Estrie tous les chiens et les chats que vous possédez. Vous leur procurez ainsi le meilleur moyen de protection possible, soit le médaillon d'identification.

Pour enregistrer un nouvel animal, vous avez trois options :

- Contacter la SPA de l'Estrie au 819 821-4727 option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h.

OU

- Remplir un formulaire d'enregistrement. S'il y a lieu, inclure la preuve de stérilisation de l'animal. Ne pas payer immédiatement la licence de ce nouvel animal. Vous recevrez une facture sous peu.

Le formulaire d'enregistrement est disponible dans le feuillet «Votre animal» ou au www.spaestrie.qc.ca, sous l'onglet «Se procurer une licence», à la section «Enregistrement d'un animal et obtention d'un médaillon».

OU

- Se présenter au refuge de la SPA de l'Estrie, du lundi au samedi entre 10 h et 17 h.

MODIFICATION DE VOS COORDONNÉES

Il est très important d'inscrire toute modification à vos coordonnées dans l'espace prévu à cet effet sur le coupon détachable. Si ce n'est déjà fait, indiquez également un 2^e numéro de téléphone. Ces informations sont cruciales pour vous joindre si nous retrouvons votre animal.

Si vos coordonnées changent en cours d'année, contactez-nous au 819 821-4727 option 4, du lundi au vendredi entre 10 h et 17 h.

